



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/7248
9 avril 1966
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE, DATEE DU 9 AVRIL 1966, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE
SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'ETHIOPIE

D'ordre de mon gouvernement et en vertu de l'article 14 du règlement intérieur
du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de demander à participer aux débats actuels
du Conseil sur la grave situation existant en Rhodésie du Sud.

Veillez agréer, etc.

L'Ambassadeur extraordinaire et pléni-
potentiaire
Représentant permanent de l'Ethiopie
auprès de l'Organisation des Nations
Unies,

(Signé) Tesfaye GEBRE-EGZY